

Tous ensemble pour la réussite



Colloque sur la collaboration recherche-intervention en réussite éducative

ATELIER C-3

LES ENJEUX DU TRANSFERT

*Nécessaire synergie entre chercheurs
et utilisateurs de la recherche*

par

MARIE-THÉRÈSE DUQUETTE

Responsable du développement aux Actions concertées
Fonds québécois sur la société et la culture (FQRSC)

27 avril 2004



LES ENJEUX DU TRANSFERT

Nécessaire synergie entre chercheurs et utilisateurs de la recherche

Les enjeux du transfert : créer une synergie entre le monde de la recherche et celui des utilisateurs des résultats de la recherche

Mon propos va surtout porter sur la nécessaire ouverture de tous pour que s'opère le transfert des connaissances, du chercheur vers l'utilisateur de la recherche et que ce processus puisse être dynamique et bidirectionnel. Ce qui vous est apporté ici c'est « une » façon de faire et cela ne se prétend pas « la » façon de faire.

On est tous pour la vertu, j'imagine, et cela vaut aussi pour la recherche où idéalement tous ceux qui sont interpellés par un sujet, chercheurs comme utilisateurs pourraient être d'un coup de baguette magique au courant de tout ce qui se fait en recherche sur le sujet qui les interpellent!

Cela pourrait être intéressant et des organismes comme les centres de liaison et de transfert s'y emploient dans certains domaines; mais reconnaissons que c'est une opération pour le moins fastidieuse et pas toujours couronnée de succès.

Pourquoi? Parce que le monde de la recherche et le monde des utilisateurs de la recherche ne sont pas toujours au même diapason. Parce que les intérêts des uns, qui sont de développer des connaissances dans un espace libre de contrainte intellectuelle, ne sont pas nécessairement compatibles avec les intérêts des autres, qui sont de bénéficier de résultats de recherches qui soient utiles à la décision et à l'intervention dans un contexte politique et social en constant changement.

Aussi, parce qu'il y a une grande pudeur de la part des chercheurs, très légitime d'ailleurs étant protégée par des droits d'auteurs, de garder le plus longtemps possible le privilège de décider des connaissances qu'il souhaite rendre publiques. Parce que, du côté des utilisateurs, il y a une soif de savoir, de bénéficier de ces résultats pour participer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes et de l'environnement sur lesquels ils ont un devoir d'agir.

L'expérience nous a démontré qu'il **peut** y avoir des zones d'arrimage entre ces deux univers, des volontés communes de travailler vers une même fin, et qu'il y a possibilité, dans certaines conditions, de faire en sorte que l'un et l'autre se nourrissent au lieu d'être en opposition. C'est un peu ce dont je vais vous parler à travers l'expérience des actions concertées du Fonds québécois de recherche sur la



société et la culture (FQRSC) et au sein duquel plusieurs activités sont consacrées à la recherche en éducation.

LE FQRSC ET SON MANDAT DE TRANSFERT

Pour y arriver, permettez-moi de faire un léger détour pour expliquer comment les fonds peuvent combiner leur mission de subvention à la recherche proposée par les chercheurs et étudiants (qui constitue 98 % de l'ensemble des subventions accordées au fonds) à l'octroi des subventions pour des recherches plus « orientées » (essentiellement dans le *Programme des actions concertées* auquel les chercheurs sont libres de concourir, soit dit en passant) et où les partenaires participent à la plus grande part du financement de la recherche.

Dans la loi qui a constitué les fonds subventionnaires du Québec, le gouvernement s'est inspiré du plan d'action, dont la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* avait fait la promotion, soit d'être constamment préoccupé par les retombées de la recherche à travers la diffusion et le transfert des connaissances et par la valorisation de la recherche. Il existe donc, dans les mandats que sont les nôtres, celui de promouvoir et d'aider à la diffusion et au transfert des connaissances et d'établir tous les partenariats nécessaires qui participeront à cette valorisation.

Chaque fonds subventionnaire a développé des programmes pour répondre à ce mandat. Les programmes du FQRSC participent, à des degrés divers, à cet objectif de diffusion et de transfert dans tous les domaines qui sont de son ressort, dont notamment le domaine de l'éducation. Quelques exemples :

- ♦ Le *Programme des équipes de recherche* où les chercheurs qui souhaitent mettre l'accent sur des activités de transfert et de valorisation peuvent obtenir des montants additionnels substantiels pour le transfert et la valorisation et où l'emphase peut aussi être mise sur la recherche en partenariat - dans le cadre duquel le transfert des connaissances devrait se faire dans des conditions optimales.
- ♦ Le nouveau programme des revues remis en course cette année et dont le titre même soutient l'objectif de transfert soit *Soutien à la publication de revues de recherche et de transfert des connaissances*.
- ♦ Le *Programme des actions concertées* où l'assise se construit sur les besoins de recherche identifiés par des utilisateurs et où le transfert est un mode de fonctionnement tout au long du déroulement de la recherche et non seulement l'étape finale d'un processus.

C'est sur l'expérience que l'on vit dans le cadre du *Programme des actions concertées* que je vais mettre l'accent pour la suite de la présentation. On a vu s'y instaurer des histoires de transfert intéressantes en éducation, porteuses de retombées à moyen et long termes.



Au départ le *Programme des actions concertées* vise à favoriser l'interaction entre des chercheurs, qu'ils soient de milieu universitaire ou collégial et des partenaires socioéconomiques. Ceux-ci peuvent être du secteur public mais aussi parapublic et privé. Toutes les initiatives de recherche d'intérêt public, qui favorisent le développement social et culturel et le mieux-être collectif sont d'intérêt pour le programme. Tout ce qui, dans le domaine d'expertise du fonds, mise sur l'innovation sociale et culturelle, sur le développement d'expertises autour de problématiques sociétales reconnues comme prioritaires et de portée stratégique sont d'intérêt pour le programme.

On comprend alors que, lorsque le ministère de l'Éducation (MEQ) nous a contactés pour collaborer à l'élaboration d'un programme sur la persévérance et la réussite scolaires, tous ces enjeux étaient interpellés donc d'un intérêt certain pour que le fonds s'y associe.

Exemples de priorités de recherche identifiées par le MEQ :

- ♦ La lutte au décrochage
- ♦ La réussite des garçons
- ♦ La formation des adultes, la formation professionnelle et la formation continue
- ♦ Les relations et le soutien famille/école
- ♦ L'accessibilité et la prestation de services
- ♦ La pratique enseignante et le renouvellement du corps professoral
- ♦ La gestion par partenariat
- ♦ L'évaluation d'impacts

LA QUESTION DE BASE

Comment faire en sorte que, de la manifestation du besoin par des utilisateurs potentiels jusqu'au rapport final de recherche et par l'appropriation, il y ait des liens qui se créent et se maintiennent entre chercheurs et futurs utilisateurs dans le respect des particularités et des intérêts de chacun?

C'est le défi que nous tentons de relever en mettant en place les conditions pour favoriser les échanges entre ces deux univers. Des conditions qui fassent en sorte que nous ne soyons pas dans un contexte de contrainte mais bien d'espace de recherche le plus libre possible pour le chercheur et de souplesse et d'ouverture pour les partenaires. Dans le cadre de ce programme, ce ne sont pas seulement les rapports intérimaires et finaux qui participent au transfert mais tous les échanges qui se déroulent, entre le fonds et ses partenaires avant que la recherche ne s'amorce et entre le fonds, les partenaires et les chercheurs pendant le déroulement de celle-ci.



Il ne faut pas se le cacher, lorsque l'on connaît peu ou pas un milieu, la tendance est souvent de s'en tenir éloigné. Aussi bien vous le dire, c'est souvent ce que l'on observe entre les milieux de la recherche et ceux des utilisateurs de celle-ci. Pourtant, lorsque l'on explique à nos partenaires (ministères, organismes ou autres) qui sont les chercheurs, les règles de propriété intellectuelle, les temps qu'il faille laisser à la recherche pour qu'elle se fasse, les processus à travers lesquels il faut passer pour avoir les meilleurs chercheurs et que le fonds est garant de la qualité du processus, il y a parfois des portes qui se ferment et des fonds qui ne seront jamais consacrés à la recherche.

Mais il y a aussi de grandes ouvertures, une volonté affirmée de tout l'appareil comme cela s'est produit avec le MEQ au démarrage du *Programme sur la persévérance et la réussite scolaires (PRS)*. Dans ce cas, on peut même déjà parler d'une première démarche de transfert, non pas des résultats issus de la recherche, mais d'une meilleure compréhension de ce qu'implique la complexité du processus de recherche et de la rigueur nécessaire pour obtenir des recherches de qualité.

LA DÉMARCHE DES PETITS PAS (voir à la fin)

Cette démarche peut prendre du temps et nécessiter de nombreuses énergies mais elle est particulièrement formatrice pour les personnes qui auront à suivre l'évolution de la recherche et à se porter garantes, au sein de leur organisation, de la rigueur avec laquelle se fait le processus. C'est un premier pas vers le changement d'attitude des partenaires par rapport au monde de la recherche - un pas indispensable pour que le courant passe par la suite.

Lorsque ces mêmes personnes, à la suite du lancement d'un appel d'offres, ont à se prononcer sur la pertinence des lettres d'intention que les chercheurs leur proposent sur la base des besoins de recherche qu'ils avaient identifiés, elles sont déjà mieux outillées pour apprécier et faire des suggestions aux chercheurs sans chercher à s'ingérer dans l'originalité de la proposition de ces derniers. C'est un autre pas vers une compréhension plus fine de la réalité des chercheurs.

Lorsque quelques-unes de ces personnes participent au comité d'évaluation scientifique, comme observateurs sans droit de parole, c'est un premier contact avec d'autres chercheurs et un autre pas vers la compréhension des contraintes qui prévalent au choix des meilleures propositions, avec la qualité scientifique la plus élevée.

Lorsque s'amorce la recherche et que les chercheurs sont invités à venir présenter l'état d'avancement de leurs travaux, c'est un premier pas pour les chercheurs vers une ouverture directe aux préoccupations et à l'intérêt que les utilisateurs potentiels ont pour leurs découvertes et les chemins pour y arriver. C'est un autre pas pour les partenaires vers une meilleure compréhension des aléas de la recherche et un premier aperçu du potentiel de retombées qu'elle peut avoir.



Lorsque la recherche est plus avancée, que les analyses sont amorcées, que les chercheurs se posent de nombreuses questions sur ce que leur annoncent les premiers résultats, une activité de suivi avec les utilisateurs est une opportunité que plusieurs ne manquent pas pour échanger avec ceux qui sont devenus « leurs partenaires » dans le déroulement de la recherche. C'est une occasion d'appropriation inestimable pour ces partenaires également.

Lorsqu'à la fin du processus, lors d'une rencontre plus formelle, les partenaires peuvent inviter toutes les personnes qu'ils pensent pouvoir être intéressées par l'objet de recherche, en particulier s'ils se sont faits le porteur actif du dossier dans leur environnement (en mettant tout le monde au courant des nouveautés qui s'annonçaient, de l'avancement de la recherche, etc.), c'est une occasion pour ces deux univers de se rejoindre autour d'une même préoccupation, soit celle de faire en sorte que la recherche participe à la réponse aux besoins initialement identifiés, que les conditions dans lesquelles elle s'est déroulée lui aient conféré des garanties de qualité et que de nouvelles expertises aient été développées.

C'est ce processus qui a été mis en place dans le cadre du programme PRS. Une quarantaine de projets sont financés depuis deux ans, d'autres le seront cette année; les chercheurs qui l'avaient été la première année ont participé à l'automne 2003 à une première activité de suivi et en auront une autre à l'automne 2004. Ceux qui ont été subventionnés en janvier 2004 auront leur première activité à l'automne ou au printemps 2005. À la première rencontre une trentaine de personnes du MEQ étaient présentes. Des questions pertinentes ont été posées, des éclaircissements apportés et des rendez-vous donnés pour la prochaine rencontre. La démarche des petits pas amène souvent à de bien belles avenues.

UN MOYEN NOVATEUR ET PORTEUR DE RETOMBÉES?

S'agit-il là d'un outil de transfert novateur et porteur de retombées? En partant du principe que la recherche crée l'innovation par l'expérimentation et l'utilisation des connaissances accumulées, elle est susceptible d'établir des ponts et des dialogues avec les utilisateurs des connaissances.

À constater la réaction des participants aux rencontres, il ne fait pas de doute qu'il s'agit là d'un moyen de favoriser le nécessaire arrimage entre chercheurs et utilisateurs de la recherche. Mais il ne faut pas croire pour autant que cela ne s'est jamais fait auparavant : de nombreux partenariats visant le transfert de résultats de recherche se sont déjà déroulés avant cette initiative des fonds. Mais en mettant en place ce programme, encadré, qui donne l'assurance à tous les acteurs qu'ils ont le meilleur des deux mondes... ça oui, nous avons la prétention de penser que c'est novateur.

Tous ensemble pour la réussite



Colloque sur la collaboration recherche-intervention en réussite éducative

Porteur de retombées? La liste suivante illustre une série d'objets de recherche générés dans le cadre du programme et portés par un ensemble de chercheurs de disciplines diverses et qui font référence aux priorités identifiées précédemment. De plus, les acteurs interpellés sont aussi d'horizons multiples et tous interpellés par l'éducation dans cet exemple : MEQ, MESS, MSSS, commissions scolaires, écoles, Conseil supérieur de l'éducation, centres de recherche, associations professionnelles, organismes communautaires, etc. Si on tient compte du fait que plusieurs d'entre eux participent aux recherches et qu'un certain nombre est interpellé par les activités de suivi qui se déroulent tout au long de la recherche, il est loisible de penser qu'il y a place aux retombées.

Exemples de projets, liés aux priorités citées précédemment :

Lutte au décrochage

Les stratégies de motivation des élèves du primaire

Réussite des garçons

L'impact des technologies de l'information et de la communication sur la réussite éducative des garçons à risque de milieux défavorisés

Formation professionnelle

Stratégie pédagogique pour favoriser la réussite en formation professionnelle; étude de cas en agriculture

Relations famille/école

Les différents modèles de collaboration famille-école : trajectoires de réussite pour des groupes immigrants et des groupes autochtones

Accessibilité et prestation de services

L'accessibilité et la qualité de l'enseignement primaire en région

La pratique enseignante

Précarité professionnelle en enseignement au Québec

Gestion par partenariat

Des efforts conjugués pour développer un partenariat école-parents-intervenants-communauté

L'évaluation d'impacts

L'évaluation de l'efficacité des mesures innovantes de soutien sur les compétences et la réussite scolaire au primaire



CONCLUSION

L'expérience de plus de dix ans dans ce programme permet de faire le constat que les retombées sont intéressantes dans la mesure où les partenaires se réapproprient les résultats de la recherche et en assurent le transfert dans leurs milieux, qu'ils se fassent les multiplicateurs de la connaissance produite. C'est la principale condition de succès de toutes ces démarches de transfert. Les outils pour y parvenir, de même que les ressources humaines et financières sont souvent absentes, mais c'est l'un des éléments de réflexion dont aucun des acteurs ne peut faire l'économie.

Illustration de la *Démarche des petits pas* dans les actions concertées

Pour une compréhension mutuelle entre milieu de la recherche / milieu de la décision et de l'intervention vers un transfert des connaissances produites

